

Lorient Agglomération poursuit sa « révolution des mobilités » pour mieux se déplacer, en tous points du territoire

Le renforcement des services de mobilité, bus, bateau ou vélo, continuent à être une des priorités de l'Agglomération afin de proposer une offre de mobilités alternative à la voiture individuelle et assurer les transitions écologique et énergétique du territoire.

1. La mise en place d'un nouveau circuit de navette et la gratuité des navettes du centre-ville de Lorient

A partir du 5 avril, la mise en service d'un second circuit de navette d'une fréquence de 20 minutes permettra une desserte rapide et gratuite entre la gare SNCF et la gare maritime. Avec l'ajustement de l'itinéraire de la navette actuelle cette nouvelle offre aura plusieurs avantages :

- une amélioration de l'efficacité des liaisons entre la gare SNCF et les sites du GHBS, de Naval Group et du Péristyle : augmentation de la fréquence de passage, temps de parcours réduit, correspondances horaires aménagées avec les heures de départ et d'arrivée des trains en heures de pointe du matin et du soir.

- la desserte du centre-ville de Lorient au plus près de l'ensemble des parkings en ouvrage (gare Sud 214 places, L'Orientis 280 places, Nayel 330 places et Place d'Armes 466 places), des parkings en enclos (Asturies 241 places, Les Arcades 144 places et Tour des portes 143 places) et des parkings gratuits (Mazé I 150 places, Mazé II 49 places et Le Coutaller 15 places) ,

- une liaison renforcée entre la gare maritime et la gare SNCF.

A noter que ces deux navettes deviennent gratuites pour l'ensemble des voyageurs, et plus seulement les utilisateurs des parkings comme cela était le cas sur la navette 1.

2. Une évolution de l'offre maritime à compter de fin juin 2025

Si le doublement de la B1 (quai des Indes - Pen Mané) en fin d'après-midi et la mise en place d'une circulaire entre les ports de la rade en soirée sont fortement appréciés, la mise en place d'une ligne circulaire entre les ports de la rade en journée aux heures creuses ne rencontre pas la fréquentation espérée. Des discussions sont donc en cours avec les communes de l'outre-rade, et notamment Locmiquélic, Port-Louis et Riantec pour améliorer l'offre maritime et les correspondances entre bus

et bateaux. Suite à ces échanges, une nouvelle grille horaire sera présentée pour une mise en œuvre fin juin.

En parallèle, une étude a été lancée pour travailler sur les lignes maritimes à moyen / long terme et ainsi anticiper les investissements associés à prévoir tant pour les navires que pour les infrastructures portuaires dédiées. Dans ce cadre, une enquête sous forme de questionnaire sera réalisée dans les bateaux auprès des utilisateurs actuels des lignes maritimes B1, B2, B3 et B10. Un second questionnaire via internet sera administré auprès des non utilisateurs des lignes maritimes afin de prendre en compte leurs besoins.

L'un des objectifs de cette étude est notamment de redéfinir les points d'accroche des lignes maritimes pour l'avenir afin de réaliser les travaux nécessaires sur les infrastructures portuaires. Cette étude doit donc permettre à Lorient Agglomération de dimensionner les investissements à prévoir tant sur les navires que sur les infrastructures portuaires.

Enfin pour faire suite au bilan très positif de la ligne maritime « L'Estivale » à l'été 2024 (11 600 validations entre juillet et août), ce service sera reconduit pour la saison 2025. Ce service évoluera légèrement avec un tarif revu à 6€ (au lieu de 4.5€), mais permettra l'intermodalité bus et bateau de manière illimitée sur le réseau IziLo pour la journée.

3. Un renouvellement progressif de la flotte de bateaux

La hausse continue de la fréquentation des lignes maritimes et le vieillissement de la flotte de navires en service conduisent aujourd'hui Lorient Agglomération à accélérer le renouvellement et la modernisation de sa flotte, constituée aujourd'hui de 5 navires sur la rade (dont 1 dédié à la B4 desservant la petite mer)

Ce renouvellement sera réalisé en trois étapes qui s'échelonnent du printemps 2026 à la fin 2027 :

- le rétrofit d'Ar Vag Tredan : l'ancien bateau électrique sera remis en service au printemps 2026 avec une motorisation hybride électrique/gazole. Il sera aménagé afin de répondre aux besoins en termes de places pour le transport de vélos
- la construction d'un navire électrique pour la ligne B4 (Port-Louis/Gâvres) qui sera opérationnel fin 2026. Sa capacité sera augmentée par rapport au bateau actuel avec la possibilité d'embarquer 50 passagers et 15 vélos
- la perspective de deux navires à hydrogène pour lesquels une procédure a été lancée et qui devraient naviguer fin 2027.

Par ailleurs, afin de fiabiliser l'exploitation des lignes maritimes, un nouveau navire de réserve sera mis en service dans les prochains jours. Propriété de l'exploitant des lignes maritimes, le « Eric Bloodaxe » pourra accueillir jusqu'à 130 passagers et une dizaine de vélos.

Il permettra de remplacer, selon les besoins, les bateaux existants lors de arrêts techniques programmés des bateaux (pour permettre leur entretien annuel) ainsi que les pannes rencontrées. Ainsi, ces derniers jours, les lignes maritimes ont été fortement impactées par l'arrêt technique programmé du Kerpont d'une part, et d'autre part par des problèmes de fiabilité des Schottels sur le Talhouant.

A noter que l'arrêt technique du Kerpont, au-delà de sa révision annuelle prévue, a également permis de réaliser des travaux à bord afin notamment d'améliorer le confort d'accueil des vélos à bord.

4. De nouveaux services vélo

- Les abris vélos gérés précédemment par la Ville de Lorient sont désormais tous sous la responsabilité de Lorient Agglomération. Il s'agit des abris collectifs situés quai des Indes, Place Alsace-Lorraine, Gare sud, Gare nord et UBS/conservatoire et Locmiquélic/Sainte Catherine. Cela représente 434 emplacements vélos fermés (dont 6 cargos), qui viennent s'ajouter aux 64 places en box volés individuels déjà déployés sur le territoire aux points d'intermodalité. Pour rappel, ces stationnements vélos sont gratuits pour les abonnés annuels Izilo, BreizhGo et SNCF

- Dans le cadre du service de location de vélos, un nouveau véhicule mobile sera mis en service au plus tard fin mars. Il permettra de tenir dans chaque commune un stand pour informer sur les services vélos, faire de la réparation et aussi livrer les vélos dans les différentes communes. Pour rappel, depuis juillet 2024, Lorient Agglomération propose un service de location de vélo à assistance électrique de courte / moyenne et longue durée. La flotte de vélos disponibles à la location comprend également des vélos spéciaux, tels que vélo longtail, vélo cargo ou vélo PMR. Des tarifs réduits sont par ailleurs proposés.

Ce service de location de vélo s'est élargi en janvier 2025 avec le déploiement d'un service de location de vélos à assistance électrique classiques pour les entreprises.

- Une seconde Maison du Vélo, après celle de Lorient, ouvrira le 17 mars à Hennebont, au niveau de l'ancienne gare SNCF, pour de la location courte durée uniquement (1 jour, 3 jours et 7 jours)

5- L'expérimentation de transports à la demande zonale dans le Nord de l'agglomération

Le travail mené sur l'amélioration des mobilités sur les secteurs ruraux de l'agglomération conduira à l'expérimentation d'un nouveau service de transport à la demande zonale qui sera lancé sur le dernier semestre 2025 . Dans un premier temps, cette expérimentation concernera le secteur des communes de Lanvaudan et de Calan. Elle permettra à un voyageur de se déplacer entre tous les points d'arrêts disponibles sur un secteur concerné, et non plus sur une ligne déterminée, tout en garantissant des horaires de rabattement sur des lignes de transport structurantes. Ce service intégrera également une modernisation des outils de réservation, par application mobile et internet.

6- Des avancées sur l'aménagement de l'aire de covoiturage d'Hennebont - Villeneuve

En 2023, le Conseil communautaire de Lorient Agglomération a approuvé la mise en œuvre d'un schéma des aires de covoiturage et parkings relais d'agglomération pour développer un maillage cohérent du territoire et limiter l'utilisation de la voiture individuelle. Dans le cadre de l'aménagement de l'aire de covoiturage de la Villeneuve à Hennebont des travaux préparatoires se déroulent jusqu'à la mi-avril. Ce projet, a pour objectif d'offrir un espace adapté pour le stationnement (90 places) et l'attente des usagers arrivant en voiture, à pied ou à vélo. Les travaux prévoient également des places réservées PMR (personne à mobilité réduite) et l'aménagement d'une zone d'attente couverte ainsi que des stationnements fermés pour les cycles.

Pendant les phases préparatoires et de travaux, l'espace actuellement utilisé par les automobilistes est fermé afin de permettre le cheminement et les manœuvres des véhicules d'intervention. De fin avril à septembre, la zone sera de nouveau accessible. Une seconde phase de travaux sera ensuite programmée entre septembre et décembre 2025, durant laquelle les voitures ne pourront de nouveau plus accéder.

Durant les périodes d'immobilisation, les automobilistes sont invités à se rendre sur d'autres aires de covoiturage situées à proximité (Boul Sapin à Brandérion, Le Porzo et Kernours à Kervignac, Lann Sevelin à Caudan).

Pendant les phases préparatoires et de travaux, l'espace actuellement utilisé par les automobilistes est fermé afin de permettre le cheminement et les manœuvres des véhicules d'intervention. De fin avril à septembre, la zone sera de nouveau accessible. Une seconde phase de travaux sera ensuite programmée entre septembre et décembre 2025, durant laquelle les voitures ne pourront de nouveau plus accéder.

Durant les périodes d'immobilisation, les automobilistes sont invités à se rendre sur d'autres aires de covoiturage situées à proximité (Boul Sapin à Brandérion, Le Porzo et Kernours à Kervignac, Lann Sevelin à Caudan).

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

